

[Texte]

get what you want, what reasonable amendment should the opposition push for, and you say:

... if the government is determined to push ahead, then we oppose payment of the Crow benefit to individual producers and favour full payment to the railways.

Then you go on, on page 12, in subsequent referral to why you favour payment to railways and not to producers, and in your point (4) on page 12 you say, as a result of payment of money to the producers:

The natural power of monopoly which the railways now have would be strengthened.

I would like you to explain to me how paying money to producers is going to strengthen the monopoly position the railways have, because it seems to me to be a contradiction and I would like you to explain the reasoning behind it.

Mr. Bergman: We are saying, basically, that the freedom-of-choice issue is not a freedom-of-choice issue. It is a smoke-screen. The basic issue is one of economics in whether Canadians can export grain feasibly or put export grain into the market feasibly. We are suggesting in our proposal that, yes, we do need an improved transportation system, but in doing so the money should go to the railways and we, as Canadians, receive equity for that money. We are not suggesting there be a Double 80 position.

Mr. Mayer: But that is not what you say in the brief. You do not say, pay the railways in return for equity back. You simply say, "pay the railways". If you are adding on to it, then I do not have a question because you simply say you favour full payment to the railways, on page 10. If you want to qualify it and say, "in return for equity", then I can understand your position. Is that what you are saying now?

Mr. Bergman: Yes, I would like to refer you to page 13 of the recommendations on number four. Do you have trouble with the statement there?

Mr. Mayer: As I tried to point out to you, I have trouble understanding how paying producers strengthens the monopoly power of railways.

Mr. Bergman: Well, the producers cannot compete with the railways in the exporting of grain. If we have an open-ended policy where there will be variable rates and no performance guarantee, then the producer cannot compete.

Mr. Mayer: But, again, you are adding things to your statement on page 10. To my mind, if part of the money the government is putting up to assist farmers to transport grain to

[Traduction]

si vous ne pouvez obtenir ce que vous voulez, quelle modification raisonnable l'opposition devrait s'efforcer d'obtenir et vous dites:

... si le gouvernement est déterminé à aller de l'avant, nous nous opposons alors au versement de la subvention du Nid-de-Corbeau à chaque producteur et favorisons son versement complet aux compagnies de chemin de fer.

Vous poursuivez ensuite à la page 12, où vous faites mention par la suite de la raison pour laquelle vous favorisez le versement de la subvention aux chemins de fer et non pas aux producteurs, et à l'item 4 de la page 12, vous dites qu'à la suite du versement de la subvention aux producteurs:

Le monopole naturel que possèdent les compagnies de chemins de fer devrait alors être renforcé.

J'aimerais que vous m'expliquiez comment le versement de subventions aux producteurs va renforcer la position monopolistique des compagnies de chemins de fer, parce qu'il me semble y voir une contradiction et que je voudrais que vous m'expliquiez le raisonnement qui vous y a mené.

M. Bergman: Nous affirmons essentiellement que la question de la liberté de choix n'en est pas une. Elle n'est qu'un paravent. La question fondamentale est d'ordre économique et consiste à savoir si les Canadiens peuvent exporter le grain ou peuvent mettre le grain d'exportation sur le marché. Nous suggérons dans notre proposition que nous avons vraiment besoin d'un meilleur réseau de transport, mais ce faisant, les fonds devraient aller aux chemins de fer et nous, à titre de Canadiens, devrions recevoir une part de propriétaires. Nous ne suggérons pas la mise sur pied du double 80 p. 100.

M. Mayer: Mais ce n'est pas ce que vous dites dans votre exposé. Vous ne dites pas, payez les compagnies de chemins de fer en retour d'une part de propriétaire. Vous dites simplement «Payez les compagnies de chemins de fer». Si vous en rajoutez, je n'ai plus de questions à vous poser parce que vous dites simplement que vous favorisez le versement d'une subvention complète aux compagnies de chemins de fer à la page 10. Si vous voulez préciser et dire «en retour d'une part de propriétaire», je peux alors comprendre votre position. Est-ce ce que vous me dites maintenant?

M. Bergman: Oui, j'aimerais vous référer à la page 13 des recommandations au numéro 4. Avez-vous des difficultés à comprendre à cet endroit?

M. Mayer: Comme j'ai essayé de vous le souligner, j'ai des difficultés à comprendre de quelle façon le versement de subventions aux producteurs renforce le monopole des compagnies de chemins de fer.

M. Bergman: Les producteurs ne peuvent concurrencer les compagnies de chemins de fer en matière d'exportation du grain. Si nous avons une politique indéterminée en vertu de laquelle existeront des tarifs variables et aucune garantie d'exécution, le producteur ne pourra alors entrer en concurrence.

M. Mayer: Mais vous ajoutez encore de nouvelles choses à votre déclaration de la page 10. Pour moi, si une partie de l'argent qu'injecte le gouvernement pour aider les agriculteurs